

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°164

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Toujours les banques centrales
- Janvier aurait pu être bien pire !

Si vous étiez absent cette semaine...

- Croissance, la France aurait pu mieux faire
- Emploi, quand cela ne veut pas...
- Les Etats-Unis, victime de la croissance
- Europe, la lente décrue de la dette publique

Le Coin de la Conjoncture

- Un monde émergent-dépendant
- Investissements directs étrangers, avantage à l'Europe
- Recherche inflation désespérément !

Le Coin des Tendances

- Tourisme, quand AirBnB devient la bête noire !
- Le monde sera vidéo-participatif

Le Coin du graphique de la semaine

- Le PIB par habitant des nouvelles régions

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

| | Résultats 29 janv.2016 | Evolution Sur la semaine | Résultats 31 décembre 2015 |
|---|---------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| CAC 40 | 4 417,02 | +1,85 % | 4 637 |
| Dow Jones | 16 466,09 | +2,30 % | 17 423 |
| Nasdaq | 4 613,95 | +0,50 % | 5007 |
| Daxx Allemand | 9 798,11 | +0,34 % | 10 743 |
| Footsie | 6 083,79 | +3,11 % | 6 242 |
| Euro Stoxx 50 | 3 045,09 | +0,72 % | 3 100 |
| Nikkei | 17 518,30 | +3,30 % | 19 033 |
| Taux de l'OAT France à 10 ans | 0,636 % | -0,161 | 0,993 % |
| Taux du Bund allemand à 10 ans | 0,328 % | -0,153 | 0,634 % |
| Taux du Trésor US à 10 ans | 1,926 % | -0,129 % | 2,269 % |
| Cours de l'euro / dollars | 1,0883 | +0,36 % | 1,0854 |
| Cours de l'once d'or en dollars | 1117,60 | +1,73 % | 1061 |
| Cours du baril de pétrole Brent en dollars | 35,790 | +11,35 % | 37,570 |

Toujours les banques centrales

Cette semaine, ce fut au tour de la Banque centrale du Japon d'annoncer des mesures visant à lutter contre la déflation, mesures qui contribuent à empêcher l'appréciation du yen, preuve étant que la guerre des changes est d'actualité

La Banque centrale japonaise reconnaissant que son programme d'injections de liquidités n'avait pas pour le moment permis l'obtention de 2 % d'inflation ni même une reprise de l'économie a décidé d'appliquer des taux d'intérêt négatifs sur une partie des dépôts des banques.

Les montants concernés par ce taux de -0,1 % seront faibles car la BoJ ne « sanctionnera » que les nouvelles réserves et non pas celles déposées avant l'annonce de ce nouveau mécanisme. L'essentiel des 2.500 milliards de dollars de réserves des banques du pays placées auprès de l'institution ne devrait donc pas être concerné par l'initiative.

Janvier aurait pu être bien pire !

Le CAC 40 n'aura perdu que 4,75 % au cours du mois de janvier quand certains le voyaient glisser de plus de 10 %. Les annonces des banques centrales et la légère remontée du prix du pétrole auront sauvé la mise des principaux indices des places financières européennes même si le bilan demeure négatif. Il est à noter le net recul du Nasdaq qui a perdu 8,47 % et celui du Dow Jones en retrait d'un peu plus de 6 %, ces deux indices paient la remontée des taux, les prévisions économiques incertaines et l'hiver car il est désormais admis que l'économie américaine n'aime pas cette saison...

Après avoir touché un point bas à 27 dollars, le baril est revenu autour de 35 dollars. L'histoire pourrait-elle se répéter ? En 2008, le baril avait chuté à 25 dollars avant de rebondir assez rapidement de plus de 200 %. Même si le poids des producteurs de pétroles alternatifs change la donne tout comme le ralentissement des émergents, il n'en demeure pas moins que faute d'investissements, la remontée pourrait être violente en 2017 ou 2018 mais, aujourd'hui, la prévision en la matière se rapproche de l'art divinatoire.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Croissance, la France aurait pu mieux faire !

Sans surprise, la croissance au dernier trimestre de l'année 2015 aura été de 0,2 % portant la croissance sur l'année à 1,1 % contre 0,2 % en 2014. Après trois années de stagnation, ce taux de 1,1 % constitue une avancée mais au regard des espoirs mis dans le fameux alignement des planètes (baisse du pétrole, des taux et de l'euro, CICE, pacte de responsabilité...), le résultat peut apparaître bien modeste. Le retard de la reprise de l'investissement, le ralentissement chinois, les effets des embargos avec la Russie... ont pesé bien plus que prévu sur la croissance française. Ce taux de 1,1 % a été insuffisant pour réduire le chômage. Point encourageant à souligner pour 2016, l'investissement est en hausse pour tous les agents économique au cours du dernier trimestre ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

La consommation a connu une belle progression après une longue période de stagnation. Elle a progressé, sur un an, de 1,4 % contre 0,6 % en 2014. Elle a été portée par les biens fabriqués qui ont connu une hausse de 2,5 %. La reprise des immatriculations de voitures neuves en est une des manifestations. En revanche, sur le dernier trimestre, la situation a été plus difficile avec un recul de 0,4 %. Le mauvais mois de novembre, marqué par les attentats, et des conditions climatiques peu favorables à l'achat de produits énergétiques et de vêtements d'hiver ont pesé sur les résultats.

L'investissement toujours en indécidatesse

Sur l'ensemble de l'année 2015, la FBCF est en léger recul de 0,1 % contre -1,2 % en 2014. Ce mauvais résultat est imputable à l'investissement des ménages qui a fortement baissé de 3 % et à celui des administrations publiques (-3,1 %). Les ménages ont freiné leurs dépenses dans l'immobilier surtout en début d'année. Les élections départementales et régionales ont pesé sur les dépenses d'investissement des collectivités territoriales qui réalisent plus de 75 % de l'investissement public. Par ailleurs, la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales explique également la baisse de ces investissements. Ceux des entreprises ont augmenté de 2 % soit le même taux qu'en 2014.

Au 4^{ème} trimestre, l'investissement, la formation brute de capital fixe (FBCF), s'est accélérée avec une progression de 0,8 % contre 0,1 % au trimestre précédent. Elle est positive pour tous les agents économiques, ménages compris.

Un commerce extérieur en demi-teinte

Sur l'année, le commerce extérieur aura joué négativement sur la croissance, -0,2 % du fait de la forte progression des importations, + 6,1 %. Les exportations ont connu une belle progression, +5,9 % mais insuffisantes pour compenser celle des importations. La France a indéniablement bénéficié de la dépréciation de l'euro mais elle a dû faire face au ralentissement du commerce international et à la concurrence accrue de pays comme l'Espagne qui ont pratiqué des politiques de déflation salariale. En outre, l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages s'est concrétisée par une augmentation des achats de biens importés. Au cours du dernier trimestre, les exportations ont progressé de 0,6 % contre une baisse de 0,6 % au 3^{ème}. Les importations ont augmenté de 1,6 % après +1,5 %. De ce fait, le commerce extérieur a contribué négativement de 0,3 point à la croissance au 4^{ème} trimestre contre une contribution négative de 0,7 point au 3^{ème}.

Les variations de stock

Sur l'année, les variations de stock auront joué positivement sur la croissance, à hauteur de 0,2 point. Sur le dernier trimestre leur apport aura été positif de 0,5 point après +0,6 point au troisième. Ce gonflement des stocks pourrait être préjudiciable à la croissance du début de l'année 2016 si la consommation n'est pas rapidement de retour.

Progression indéniable de la production

La production totale de biens et services a progressé de 1,3 % en 2015 contre 0,7 % en 2014. Au cours du 4^{ème} trimestre, la hausse a été de 0,5 % après +0,3 %. L'industrie manufacturière a connu une augmentation de 1,4 % en 2015 et de 0,9 % au 4^{ème} trimestre.

La construction aura connu une année difficile avec un repli de 2,6 % soit plus important qu'en 2014, -2,4 %. Néanmoins, un rebond a été enregistré au cours du 4^{ème} trimestre avec une hausse de 0,7 %.

Les services marchands ont enregistré une progression de 1,9 % en 2015 après +1,2 % en 2014.

| | Taux de croissance en volume de la France en% |
|------|---|
| 2000 | 3,9 |
| 2001 | 2,0 |
| 2002 | 1,1 |
| 2003 | 0,8 |
| 2004 | 2,8 |
| 2005 | 1,6 |
| 2006 | 2,4 |
| 2007 | 2,4 |
| 2008 | 0,2 |
| 2009 | -2,9 |
| 2010 | 2,0 |
| 2011 | 2,1 |
| 2012 | 0,2 |
| 2013 | 0,7 |
| 2014 | 0,2 |
| 2015 | 1,1 |

La France continue de perdre du terrain par rapport à ses partenaires

L'Allemagne aura fait mieux que la France en 2015 avec une croissance de 1,7 %. Néanmoins, la croissance aura faiblement progressé outre-rhin car elle était de 1,6 % en 2014. L'Allemagne a souffert du tassement du commerce international. L'augmentation de la demande interne, générée par le relèvement des salaires et l'arrivée d'un million de migrants, s'est traduite par une progression des importations. L'Allemagne pourrait jouer un rôle plus important de la diffusion de la croissance en Europe ce qui serait une bonne nouvelle.

Le Royaume-Uni a obtenu une croissance de 2,2 % qui est en retrait par rapport à 2014 où elle avait été de 2,9 %. L'Espagne affiche, pour 2015, un taux de croissance de 3,2 %. Le taux de chômage a été ramené de plus de 24 à 20,9 %. Le nombre d'emplois s'est accru de 452 000 dans le secteur privé et de 73 100 dans le secteur public en 2015, ce qui porte à plus d'un million les créations d'emploi sur deux ans. Le PIB pourrait enfin dépasser le niveau de 2008, soit 1 116 milliards d'euros. Il n'était que de 1 058 milliards en 2014.

Les Etats-Unis, victimes du pétrole !

Les Etats-Unis ont connu une croissance de 2,4 % en 2015 soit le même taux qu'en 2014. Au 4^{ème} trimestre, le PIB n'a progressé que de 0,7 % en rythme annualisé soit beaucoup moins que pour le troisième, + 2 %. Les dépenses de consommation qui constituent les deux tiers du PIB américain, ont progressé de 2,2 % après avoir gagné 3 % au trimestre précédent. Ce recul est moins important que prévu. La consommation semble résister aux annonces de retournement de cycle. En revanche, pour le deuxième trimestre consécutif, les investissements des entreprises ont diminué de 2,5 %. Les prix du pétrole sont responsables de cette contraction. En effet, les investissements dans le secteur minier et pétrolier ont diminué de 35 %, ce qui constitue le plus fort repli constaté depuis 1986. Par précaution, les entreprises ont puisé dans leurs stocks entraînant une perte de 0,45 point de croissance.

Les Etats-Unis sont pénalisés par l'appréciation du dollar. Les exportations américaines ont reculé de 2,5 % contre une hausse de 0,7 % au 3^{ème} trimestre. Avec une progression des importations de 1,1 %, le solde du commerce extérieur a coûté 0,47 point de croissance sur le trimestre et 0,66 point sur l'année.

Du fait de la médiocre performance du dernier trimestre, le relèvement des taux par la FED pourrait être placé sur le mode « pause ». Une telle décision prouverait que le retour à la normale en matière sera un long chemin.

Emploi quand cela ne veut pas...

La France, à la différence, de ses partenaires économiques, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni mais aussi l'Espagne, n'aura pas réussi à réduire le nombre de ses demandeurs d'emploi au cours de l'année 2015. En un an, le chômage a progressé de 2,6 %. Sur le dernier mois de l'année, la progression a été de 0,4 %.

Fin décembre 2015, la France métropolitaine comptait 3 590 600 demandeurs d'emploi en catégorie A. Toutes catégories, le nombre de demandeurs d'emploi est de 5 475 700 personnes. La durée moyenne d'inscription des sortants est de 307 jours en progression de 17 jours en un an (-3 jours en décembre).

Au mois de décembre, le chômage (catégorie A) des moins de 25 ans repart à la hausse, + 0,7 %. Néanmoins, il baisse de 4 % sur un an. La progression des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans est la plus inquiétante. Sur un an, la hausse atteint 8,4 % (+0,6 % sur le mois de décembre).

Le contexte favorable du début de l'année n'aura donc pas suffi pour juguler le chômage. Le fameux alignement de planète - baisse du prix du pétrole, baisse des taux d'intérêt, baisse de l'euro, baisse de la rigueur budgétaire, mise en place du pacte de responsabilité, CICE... a, au mieux, ralenti la progression du chômage mais n'a pas permis un retournement de la courbe. Le faible taux d'utilisation des capacités de production et la trop faible reprise de l'investissement expliquent le fait que les créations d'emploi n'ont pas été suffisantes pour absorber l'augmentation de la population active.

La population active augmentant de 100 000 par an, pour obtenir une diminution du nombre de demandeurs d'emploi, la France a besoin de créer au minimum le même nombre d'emplois. En 2015, la France a enregistré à la différence de 2014 des créations nettes d'emploi mais en nombre insuffisant, certainement moins de 75 000. Avec une croissance de 1,5 %, une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi est possible même si de nombreuses entreprises sont en sureffectifs au regard de leur niveau de productivité.

La lente décade de la dette publique

La dette publique au sein de la zone euro représentait 91,6 % du PIB au troisième trimestre 2015. Pour l'ensemble de l'Union européenne, ce ratio est de 86 %. Elle est en légère baisse tant au sein de la zone euro qu'au sein de l'Union européenne.

La dette publique s'élève à 9 454 milliards d'euros pour la zone euro et à 12 439 milliards d'euros pour l'Union européenne.

L'Italie possède la dette publique la plus importante. Elle s'élevait à la fin du troisième trimestre 2015 à 2 192 milliards d'euros contre 2 151 milliards d'euros pour l'Allemagne et 2 103 milliards d'euros pour la France.

Rapportée au PIB, la dette publique est la plus importante en Grèce (171 %), en Italie (134 %) et au Portugal (130 %). Les plus faibles taux sont enregistrés en Estonie (9,8 %), en Hongrie (21,3 %) et en Bulgarie (26,9 %). En France, la dette publique représente 97 % du PIB, au Royaume-Uni, 88,6 % et en Allemagne, 71,9 %.

Sur un an, quinze Etats membres ont enregistré une baisse de leur ratio de dette publique et treize une hausse. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Irlande (-13,2 points), en Grèce (-6,6 points), en Lettonie (-4,8 points), au Danemark (-4,6 points), à Malte (-4,5 points) et en Allemagne (-3,5 points). Les plus fortes hausses ont été relevées en Slovénie (+6,2 points), en Autriche (+4,6 points) et à Chypre (+4,1 points). En un an, la dette publique a progressé de 1,3 point en France.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Un monde émergents-dépendant

Les places financières chinoises donnent le « la » depuis le milieu de l'été dernier même si leur poids demeure faible au regard des grandes places occidentales. Cette forte sensibilité aux mauvaises nouvelles chinoises témoigne du rôle que joue le pays au sein de l'économie mondiale. Deuxième économie, premier pays industriel, premier exportateur mondial, la Chine fait les prix de nombreuses matières premières.

Au-delà de la Chine, il faut souligner que les pays émergents représentent désormais plus de 50 % du PIB mondial et qu'ils sont, à l'origine depuis une quinzaine d'années d'une grande partie de la croissance de l'économie mondiale. Le ralentissement de la Chine, les récessions du Brésil et de la Russie, les difficultés des pays producteurs de pétrole et des producteurs de matières premières pèsent lourdement sur la croissance mondiale d'autant plus que ces pays avaient jusqu'à maintenant des besoins en équipements importants.

Le ralentissement des pays émergents n'a pas qu'une seule cause. Certains pays émergents souffrent de goulots d'étranglement (distribution, transports, énergie, qualification des actifs...) et d'un déficit récurrent d'infrastructures publiques. D'autres sont victimes de l'augmentation des coûts salariaux qui pénalisent leur compétitivité, d'autres doivent faire face à la fonte des revenus tirés des matières premières ou de l'énergie...

Les flux de capitaux à destination des pays émergents se raréfient du fait des prévisions de croissance remettant en cause la rentabilité des investissements et des risques de dépréciation des monnaies. Cela vaut en premier lieu pour la Chine mais aussi pour les pays d'Amérique latine. La hausse des taux d'intérêt américains pourrait, à terme, fragiliser la situation des emprunteurs en dollars.

Une telle situation ne peut que conduire qu'à de forts mouvements financiers d'autant plus que le niveau de liquidité est très élevé du fait des politiques des banques centrales. La base monétaire mondiale est passée de 4 000 milliards de dollars à près de 20 000 milliards de 2002 à 2015. Les indices boursiers connaissent des fluctuations de 20 à 30 % depuis janvier 2014. L'indice « Shanghai A » a plus que doublé de janvier 2014 à juillet 2015 avant de perdre plus de la moitié de sa valeur. Les incertitudes sur l'ampleur du ralentissement chinois et sur la politique de ce pays génèrent des tensions évidentes. L'incapacité à anticiper le cours du pétrole à moyen terme constitue également un facteur déstabilisant pour les investisseurs. Enfin, la multiplication des actions des banques centrales sur la valeur des monnaies induit forcément des mouvements rapides de capitaux de la part des investisseurs qui souhaitent se protéger ou tirer profit des variations de change.

Investissements directs étrangers : avantage à l'Europe

Avec le rachat de l'aéroport de Toulouse par une entreprise chinoise, avec les acquisitions diverses et variées du Qatar, avec la vente d'Alstom à General Electric, la tentation est grande d'affirmer que les investisseurs étrangers rachètent des pans entiers de l'économie française ou européenne. Or, aujourd'hui, l'Union européenne possède un stock d'investissements dans le reste du monde bien supérieur à ce que celui-ci possède au sein des pays membres. En effet, l'Union européenne dispose d'un stock d'investissements dans le reste du monde de 5 749 milliards d'euros quand le stock détenu par le reste du monde ne s'élève qu'à 4 583 milliards d'euros. La position nette est donc positive pour l'Europe à hauteur de 1 166 milliards d'euros. Il faut néanmoins souligner que les investissements du reste du monde en Europe progressent plus vite que les investissements réalisés par l'Europe, +9,6 % contre +7,6 % en 2014 (source Eurostat). Les montants en jeu prouvent que les entreprises européennes participent au processus de mondialisation et que l'Europe reste une place attractive pour les investisseurs étrangers. Ces chiffres ne prennent pas en compte les investissements intra-européens qui sont également très importants.

Les Etats-Unis restent de loin le premier partenaire de l'Union européenne. Les investissements européens, dans ce pays, se montent à 1 935 milliards d'euros soit 35 % du stock global. Les investissements américains au sein de l'Union s'élèvent à 1 811 milliards d'euros soit 40 % du stock global. Il est à souligner que le stock d'investissements directs étrangers (IDE) européen est supérieur à celui des Américains. La Suisse arrive en deuxième position (632 milliards d'euros d'investissements détenus par les Européens et 509 milliards d'euros d'investissements suisses en Europe). Le Brésil arrive en troisième position pour les investisseurs européens, la Canada occupant le 4^{ème} rang.

Les investissements européen en Chine atteignent 144 milliards d'euros et représentent 3 % du total du stock d'IDE auxquels il faut ajouter ceux réalisés à Hong Kong (106 milliards d'euros). En sens inverse, la Chine et Hong Kong détiennent un stock de 92 milliards d'euros au sein de l'Union européenne. Une fois de plus, le solde est très favorable à l'Europe.

Les pays arabes du Golfe possèdent un stock de 61 milliards d'euros d'investissements directs en Europe quand celui des pays membre de l'Union est de 52 milliards d'euros.

Recherche inflation désespérément

Les gouvernements, pour diminuer le poids de la dette, les banques centrales pour sortir des politiques monétaires non conventionnelles, les acteurs économiques... espèrent le retour de l'inflation, du moins d'une hausse des prix d'au moins de 2 %. Dire que durant des années, les Etats se battaient afin d'endiguer les tensions inflationnistes.

Aujourd'hui, la disparition de l'inflation est imputable à des facteurs conjoncturels comme la chute des prix du pétrole et des matières premières. Elle résulte également de facteurs plus structurels.

La faible inflation est liée à la faible croissance de l'économie mondiale. L'offre excède la demande. Cela se vérifie au niveau des biens industriels, au niveau de l'énergie et des matières premières et au niveau des travailleurs dans de nombreux pays.

En zone euro, les salaires stagnent voire reculent en raison du fort taux de chômage et des politiques de déflation salariale mises en œuvre pour améliorer la compétitivité des entreprises. Dans les années soixante et soixante-dix, les mouvements sociaux étaient nombreux et aboutissaient à des revalorisations salariales conséquentes. Les syndicats tiraient souvent leur légitimité de la Seconde Guerre Mondiale (résistance en France) et disposaient alors d'une capacité de négociation supérieure à celle d'aujourd'hui. Leur pouvoir se réduit avec le déclin de l'industrie, avec l'externalisation des activités, avec le recours aux prestataires de service. Les salaires qui progressaient en moyenne de 3 % au sein de la zone euro, n'augmentent plus que de 1 % depuis 2012. La baisse ou la très faible croissance du crédit tout comme le désendettement jouent également contre un retour de l'inflation. L'inflation sous-jacente n'est plus que de 1 % au sein de la zone euro en ce début d'année quand elle dépassait 2,5 % en 2002. L'aversion aux risques avec le maintien d'un fort taux d'épargne contribue également à ce climat déflationniste. Le vieillissement de la population mondiale est également un facteur à prendre en compte pour expliquer la modification des comportements et des anticipations.

Pour le moment, la politique de la BCE visant à relever l'inflation semble échouer. Près d'un an après la mise en place du Quantitative Easing, la BCE reporte son espoir d'atteindre la cible des 2 % à fin 2017.

La dépréciation de l'euro devrait conduire à une inflation importée or celle-ci est battue en brèche par la chute des cours du pétrole mais aussi par les pratiques tarifaires des pays émergents qui tentent de maintenir leurs parts de marché.

La hausse de la consommation demeure insuffisante pour générer de la croissance, la baisse rapide du chômage, des augmentations salariales...

Les effets richesses n'ont, en Europe, pas la même importance qu'aux Etats-Unis. Les ménages européens possèdent moins d'actions que leurs homologues américains. De ce fait, ils sont moins sensibles à la valorisation des cours des actions.

La baisse des taux d'intérêt n'a pas généré une forte hausse du crédit. Les incertitudes économiques et le faible taux d'utilisation des capacités de production freinent la reprise de l'investissement. Celui-ci peut être également pénalisé par la forte variabilité des actifs, un handicap pour un investisseur à long terme.

Durant des années il a été affirmé que les politiques monétaires des années 80 étaient venues à bout de l'inflation. Avec le recul, le processus de désinflation reposait peut être sur des fondements plus structurels et que son origine a été à tort imputé aux banques centrales. De fait, l'impuissance actuelle des banques centrales pourrait confirmer les thèses sur l'inefficacité des outils monétaires.

LE COIN DES TENDANCES

Tourisme, quand AirBnB devient la bête noire

La France est le premier pays d'accueil des touristes internationaux, 85 millions en 2015. Néanmoins, notre pays n'arrive qu'en troisième position pour les revenus tirés des touristes. Il est devancé par les Etats-Unis et l'Espagne.

Cette incapacité à traduire en recettes notre pouvoir d'attraction touristique se traduit également par un nombre de nuitées inférieures à l'Espagne.

En 2015, le nombre de nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique a atteint 413,5 millions en France contre 421,2 millions en Espagne. L'Italie se classe 3^{ème} en Europe avec 385,1 millions de nuitées. Pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, 2,766 milliards de nuitées ont été comptabilisées en 2015. 46 % de ces nuitées ont été réalisées par des résidents des pays concernés et donc 54 % par des personnes n'y demeurant pas. En France 32 % des nuitées ont été le fait de non-résidents. Elles représentent 11 % des nuitées des non-résidents de l'ensemble de l'Union contre 21 % pour l'Espagne et 15 % pour l'Italie.

Le nombre de nuitées a, en France, progressé de 2,8 % contre 3 % en moyenne au sein de l'Union européenne. Les nuitées des non-résidents n'ont progressé que de 2,3 % contre une moyenne au sein de l'Union de 3,5 %. En revanche, la progression des nuitées réalisées par des résidents est en phase avec celle constatée dans l'ensemble de l'Union (3 %).

Les pays qui enregistrent la plus forte progression du nombre de nuitées sont la Roumanie (+15,3 %), la République tchèque (+15 %) ou la Croatie (+11,6 %).

C'est la faute à AirBnb

La croissance du tourisme français apparaît entravée surtout en ce qui concerne l'accueil des non-résidents. Pour avoir une vision plus complète, il faudrait certes prendre en compte les nuitées réalisées par l'intermédiaire des plateformes comme Airbnb. Paris serait ainsi devenue une des premières villes mondiales en ce qui concerne le nombre de logements mis à disposition à travers ce site. 40 000 logements parisiens y sont accessibles. Près de 90 000 chambres seraient ainsi disponibles soient plus que le nombre de chambres d'hôtels. Plus de 500 000 personnes ont utilisé AirBnB pour se loger et cela ne recouvre que les personnes officiellement comptabilisées. Une étude évalue que chaque logement fait l'objet, en moyenne, de 26 nuitées ce qui correspond à un potentiel de plus d'un million de nuitées rien que sur Paris.

La guerre contre AirBnB est engagée !

De nombreux logements mis à disposition à Paris seraient dans les faits des locations déguisées pouvant entrer dans le champ de la loi Alur.

La Mairie de Paris entend justement faire respecter la loi. Les effectifs en charge des contrôles sont en voie de doublement. Les propriétaires de ces appartements doivent déclarer leur activité si elle dépasse les 120 jours de location touristique par an avec à la clef l'obligation de compenser la surface ainsi soustraite au marché locatif par une surface équivalente mise à la location dans le même secteur géographique. En cas de non-respect de ces obligations, une amende de 25 000 euros est prévue. Les services de la Ville de Paris visent les appartements des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements qui sont mis en ligne sur le site AirBnB. Ils considèrent que près de 10 000 à 20 000 logements devraient faire l'objet d'une déclaration quand moins de 1 000 le sont actuellement. Selon l'Association pour un hébergement et un tourisme professionnels (AHTOP), créée pour lutter contre AirBnB et les sites du même style, un tiers des locations serait illégal et générerait 80 % du chiffre d'affaires des plateformes.

Cette association a obtenu de la part de l'Assemblée nationale, lors de la discussion du projet de loi pour une République numérique, d'un amendement défendu par la députée PS Sandrine Mazetiera prévoyant de mettre « à la charge des propriétaires ou des locataires un local à usage d'habitation qui le louent de façon ponctuelle à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, l'obligation d'attester, selon les cas, de leur qualité de propriétaire ou de l'autorisation du propriétaire, auprès de la plateforme d'intermédiation. » La plateforme de location devra par ailleurs vérifier la détention de ladite attestation. En cas de non-respect, l'amendement prévoit de sanctionner les locataires d'une amende pouvant aller jusqu'à 25 000 euros et la plateforme de location d'une amende allant jusqu'à 80 000 euros. Le Gouvernement s'est opposé en vain à cet amendement. Il devrait essayer d'obtenir dans le cadre des navettes parlementaires sa suppression.

L'AHTOP s'est également rendue célèbre en obtenant à la mi-décembre 2015, que la SNCF mette fin, avant même son entrée en vigueur, au partenariat avec AirBnB. En vertu de ce partenariat, la SNCF devait proposer à chaque acheteur de billet de train de mettre son appartement sur la plate-forme d'AirBnB.

Le monde sera vidéo-participatif

Le marketing des temps digitaux est de plus en plus « images » et participatif. La vidéo et ses déclinaisons comme le livestream ou les 360 – vidéos par exemple, deviennent incontournables. Youtube comporterait près de 20 milliards de vidéos, Facebook 8 milliards, Snapchat 6 milliards et Twitter 4 milliards. Certains pourraient considérer que cette inflation d'images nuirait à l'efficacité des messages mais elles prennent le pas sur les slogans, sur les articles....

Les jeunes générations auront un rapport de plus en plus éloigné aux versions « papier ». Déjà, l'écriture avec un stylo est devenue un archaïsme et plusieurs pays réfléchissent à l'intérêt d'abandonner de son apprentissage pour privilégier le passage au clavier. Il n'est pas inutile de savoir écrire en cas de coupure d'électricité mais savons-nous tous encore chasser ?

La télévision est ringarde

La télévision perd de son influence ; elle est moins regardée par les jeunes générations qui privilégient les réseaux sociaux, les vidéos sur les tablettes ou leurs smartphones. Depuis deux ans, le temps passé par les moins de 50 ans devant la télévision décline, déclin marqué pour les moins de 30 ans.

Si la radio était le support média des baby-boomers, si la TV était celui des générations des années 80, Youtube et autres réseaux sont ceux des générations qui ont entre 15 et 30 ans. Le streaming remplace le hitparade et la télé réalité. Le monde de la publicité doit prendre en compte que les jeunes qui sont des leaders d'opinion désertent l'écran de télévision. Par ailleurs, la tendance est à la consommation à la carte. La notion de grille de télévision avec ses programmes à heure fixe n'a plus beaucoup de sens. Avec la télévision connectée, les ménages seront de plus en plus les producteurs de leurs programmes. La messe du 20 heures vit ses dernières heures. Chacun composera son journal en sélectionnant ses reportages. Pour guider ses choix, les téléspectateurs des temps modernes pourront se fier aux conseils « d'influencer »...

Les « influencer » créent la tendance

Dans un monde rapide, la durée de vie des stars a tendance à se contracter. Néanmoins, la tendance est au développement d'influencer ou de leader d'opinion. Avec la segmentation du marché, la notion d'influencer est plus complexe que dans le passé. Les créateurs de tendance peuvent être des stars des réseaux sociaux, des sportifs, des acteurs... Selon une étude d'une agence de marketing, 75 % des professionnels du secteur estiment qu'un marketing fondé sur les influenceurs d'une marque permet de générer des revenus supplémentaires, le rapport serait de 1 à 5.

Les marques doivent avoir une vie virtuelle

78 % des consommateurs estiment qu'une marque se doit d'être présente et active sur les réseaux sociaux et de répondre aux demandes des internautes. Entre le souhait et la réalité, il semble d'y avoir un léger écart. En effet, seuls 17 % des membres des réseaux estiment que les marques écoutent suffisamment leurs clients.

Les réseaux sociaux des sources de business

Les réseaux sociaux et autres plateformes participatives auraient généré des activités commerciales de 30 milliards de dollars en 2015. Il s'impose de plus en plus comme des lieux de commerce même si leur part reste très modeste par rapport à l'ensemble des échanges.

La publicité digitale poursuit son ascension. Selon une étude PWC, elle a représenté 3,2 milliards d'euros en France en 2015 en progression de 6 % par rapport à 2014. La part du digital atteint près de 28 % des dépenses médias soit le même niveau qu'en Allemagne et aux Etats-Unis.

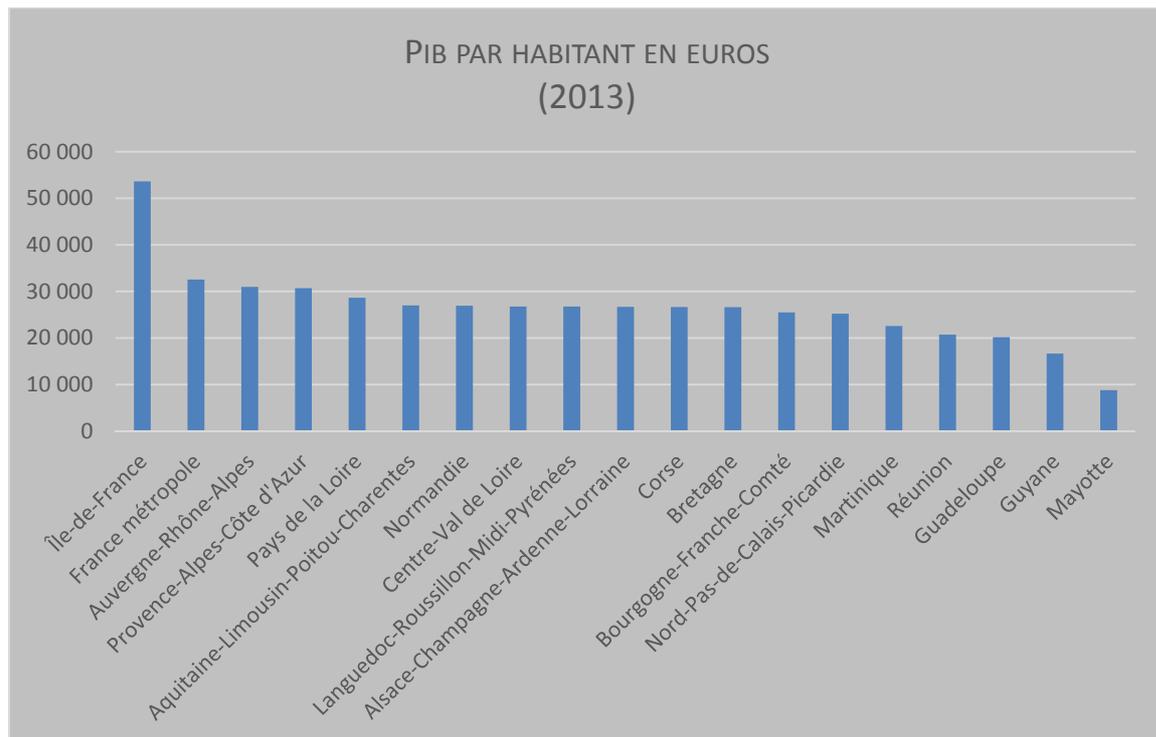
Le cross-device s'impose

Les consommateurs digitaux sont multimodaux. Ils croisent les sources d'information. Ils peuvent commencer à regarder les produits dans une boutique ou une agence bien réelle pour terminer sur le Net. Ils peuvent tout à la fois consulter un site Internet et passer à une application tout en ayant regardé les remarques des autres Internauts sur les produits ou services visés sur un réseau social. 90 % des consommateurs numériques commencent une activité sur un appareil et la termine sur un autre.

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Le PIB par habitant des nouvelles régions

Avec la fusion des régions intervenue au 1^{er} janvier, le classement des PIB par habitant a légèrement évolué. Si l'Île-de-France demeure solidement accrochée à sa première place, les autres régions françaises sont désormais dans un mouchoir de poche. La moyenne nationale est de 32 550 euros, celle de la seule province étant de 27 679 euros. Arrive en deuxième position après l'Île-de-France (53 617 euros), la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 30 979 euros par habitant. Suivent Provence-Alpes-Côte-D'azur et les Pays de la Loire. En France métropolitaine, c'est le Nord-Pas-de-Calais-Picardie qui ferme le banc avec 25 224 euros précédé de la Bourgogne-Franche-Comté (25 486) et la Bretagne (26 630). En prenant en compte les départements d'outre-mer, c'est Mayotte qui a le PIB par habitant le plus faible (8 790 euros) précédée par la Guyane (16 645 euros) et la Guadeloupe (20 163 euros).



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 1^{er} février

Les indices « **PMI manufacturier** » sont attendus pour la **Chine, le Japon, l'Espagne, l'Italie, La France, l'Allemagne, la Grèce, la zone euro, le Royaume-Uni, le Canada et les Etats-Unis**. Les indices PMI sont attendus stables ou en légère baisse.

En **France**, seront publiés **les résultats des immatriculations du mois de janvier**.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les dépenses de consommation** ainsi que **l'évolution des revenus** du mois de décembre. Seront également connues **les dépenses de construction**. Les dépenses de consommation pourraient avoir augmenté de 0,1 % quand les revenus auraient connu une hausse de 0,2 % soit pour l'un comme pour l'autre un léger repli par rapport au mois de novembre.

Mardi 2 février

En **Allemagne**, sera publié **le taux de chômage** du mois de janvier. En décembre, le taux était de 6,3 %. Il a du resté à ce niveau en janvier avec une diminution du nombre de demandeurs d'emploi de 10 000.

En **Italie**, sera également rendu public **le taux de chômage** du mois de janvier. Il était de 11,3 % en décembre.

Sera également connu **le taux de chômage pour l'Espagne** où une hausse est possible.

Pour la **zone euro**, sera connu **le taux de chômage** pour le mois de décembre sera communiqué. Le taux de chômage pourrait rester stable à 10,5 %.

Aux **Etats-Unis**, seront connues **les ventes de véhicules** du mois de janvier. Les ventes auraient pu légèrement progresser passant de 17,37 à 17,5 millions.

Mercredi 3 février

Les indices PMI « service » seront connus pour **la Chine, l'Allemagne, l'Italie, la France, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis**. **Les indices « PMI composite »** seront également publiés pour plusieurs pays. Ces indicateurs seraient stables par rapport au mois de décembre.

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indicateur sur la confiance des ménages** du mois de janvier.

La **BCE** se réunira mais la politique monétaire n'est pas à l'ordre du jour.

En **Italie**, sera connu **le taux d'inflation** du mois de janvier.

La Commission de Bruxelles rendra publique **ses prévisions de croissance**.

Pour la **zone euro**, sera communiqué le résultat **des ventes de détail** du mois de décembre.

Jeudi 4 février

La Banque centrale d'Angleterre se réunira avec des annonces sur les taux à la clef. Il ne devrait pas y avoir de changement.

Aux **Etats-Unis**, seront connus **la productivité et le coût du travail** pour le quatrième trimestre 2015.

Vendredi 5 février

En **France**, sera annoncée **la balance commerciale** du mois de décembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les résultats de l'emploi** du mois de janvier. Le taux de chômage était de 5 % en décembre et le taux de participation au marché du travail était de 62,6 %. Le revenu horaire moyen progressait en rythme annuel de 2,5 %. 210 000 emplois auraient été créés contre 292 000 en décembre. Le taux de chômage resterait à 5 %. Le revenu horaire moyen aurait progressé de 0,3 %.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC